

46120 ESPEYROUX

Le 5/7/2025

FACTURE

Règlement à réception.
En cas de retard de paiement, des pénalités égales à 3 fois le taux d'intérêt légal seront facturées et une indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement de 40€ sera appliquée. (art L441-6)